

**PROJET DE RECHERCHE
CONJOINT BM/PAM/UNICEF**

Note conceptuelle



EXPLORER LES IMPACTS DE LA PROTECTION SOCIALE SUR LA COHÉSION SOCIALE AU SAHEL

Septembre 2025

RÉSUMÉ

La vulnérabilité, la pauvreté, la pression sur les ressources naturelles et le manque d'opportunités économiques ont profondément fragilisé les liens sociaux et alimenté les dynamiques de conflit au Sahel. Ces tensions sociales, politiques et économiques sont en outre exacerbées par les effets du changement climatique. Dans ce contexte, les politiques et programmes visant à réduire la pauvreté et la vulnérabilité, tels que la protection sociale, ont le potentiel de soutenir la cohésion sociale.

Comprendre la relation entre la protection sociale et la cohésion sociale est essentiel pour maximiser les effets positifs et éviter les effets contraires aux objectifs recherchés. La protection sociale peut influencer la cohésion sociale de plusieurs manières, mais peu d'études ont analysé ces impacts de façon systématique dans le Sahel. De plus, les données probantes restent limitées concernant l'effet des différentes composantes des programmes de protection sociale ou des caractéristiques de leur conception et mise en œuvre sur les diverses dimensions de la cohésion sociale, ainsi que sur le rôle crucial des contextes institutionnels et sociaux dans la réalisation de ces impacts.

À l'échelle mondiale, les faits montrent que la protection sociale peut jouer un rôle important dans le renforcement de la cohésion sociale.¹ Par exemple, les filets sociaux peuvent contribuer à renforcer la confiance institutionnelle et le contrat entre les citoyens et l'État. Ils peuvent également renforcer la confiance et promouvoir une plus grande coopération au sein et entre les communautés, tout en participant au renforcement de l'unité et la paix.

Pour éclairer la conception des programmes de protection sociale et accroître leurs impacts positifs, il est nécessaire de mieux comprendre les mécanismes par lesquels les caractéristiques de conception et de mise en œuvre du programme, de même que les facteurs contextuels, influencent les différentes dimensions de la cohésion sociale (potentiellement de manière circulaire). Par ailleurs, les données probantes pour le Sahel restent limitées. La majorité des études se concentre sur la cohésion sociale au sein des groupes (*liens*), tandis que les dimensions entre groupes (*ponts*, par exemple entre populations hôtes et déplacées) et entre citoyens et État (*connexions*) demeurent largement sous-explorées. Des analyses plus approfondies sont donc nécessaires pour combler ces lacunes et mieux comprendre comment les interventions de protection sociale influencent ces différentes formes de cohésion.

¹ Carter et al. (2019), Burchi et al. (2022) et PNUD (2016), cités dans Carter et al. (2019).

Une meilleure compréhension de la relation entre la protection sociale et la cohésion sociale est essentielle pour la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes, et pour soutenir le plaidoyer. L'UNICEF, la Banque mondiale (BM) et le Programme alimentaire mondial (PAM), s'appuyant sur un partenariat solide noué pour appuyer les systèmes de protection sociale au Sahel, mettent conjointement en œuvre un projet de recherche visant à identifier les multiples liens entre la protection sociale et la cohésion sociale.

Ce projet combine des méthodes qualitatives et quantitatives pour déterminer les effets causaux des interventions de protection sociale sur différentes dimensions de la cohésion sociale, tout en mettant en évidence les mécanismes par lesquels ces impacts se manifestent. L'étude quantitative analysera les indicateurs liés à la cohésion sociale à partir des évaluations d'impact de certains programmes de filets sociaux au Sahel, tandis que l'étude qualitative sur examinera à la fois les caractéristiques contextuelles et les modalités de conception et de mise en œuvre des programmes au niveau communautaire, afin de mieux comprendre leurs impacts sur la cohésion sociale.

REMERCIEMENTS

Cette note est le fruit d'une collaboration entre le personnel de la Banque mondiale, du PAM et de l'UNICEF. Nous souhaitons remercier tout particulièrement la Dre Carol Watson, dont les recherches et le cadre conceptuel ont servi de base à ce document. Son travail original et ses idées ont joué un rôle déterminant dans l'orientation de ce rapport.

TABLE DES MATIÈRES

1. Motivation	4
1.1. Pourquoi la cohésion sociale et la protection sociale sont-elles importantes au Sahel ?.....	4
1.2. Le projet de recherche conjoint BM/PAM/UNICEF	5
2. Cadre conceptuel : liens entre la protection sociale et la cohésion sociale	6
2.1. Quelles sont les dimensions de la cohésion sociale ?	6
2.2. Voies par lesquelles les programmes de protection sociale peuvent affecter la cohésion sociale	8
2.3. Données probantes de l'impact de la protection sociale sur la cohésion sociale au Sahel	11
3. Objectifs et dimensions clés du projet de recherche	13
3.1. Objectifs principaux et questions de recherche	13
3.2 Méthodes de recherche proposées	13
4. Cadre conceptuel du projet de recherche	16
4.1. Principales caractéristiques de la conception et de la mise en œuvre du programme	18
(1) Conception du programme : objectifs, composantes, activités et avantages	18
(2) Sensibilisation et communications au sujet du programme pendant la mise en œuvre	19
(3) Admission, évaluation des besoins et décisions d'admissibilité	19
(4) Mise en œuvre et prestation des services	20
(5) Gestion et traitement des réclamations	21
4.2. Principales caractéristiques contextuelles susceptibles d'influencer les impacts de la protection sociale sur la cohésion sociale.....	21
Bibliographie	24

La série des documents techniques du PPSAS comprend des documents publiés de manière rapide afin de garantir une disponibilité au sein de notre communauté de pratique en temps opportun, dans le but de favoriser l'engagement et de partager rapidement les connaissances. Veuillez noter qu'à cette fin, les documents n'ont pas fait l'objet d'une révision approfondie et que des fautes de frappe mineures peuvent s'y trouver. Nous vous remercions de votre compréhension.

1. Motivation

1.1. Pourquoi la cohésion sociale et la protection sociale sont-elles importantes au Sahel ?

Vulnérabilité, fragilité, conflits et chocs s'entremêlent au Sahel. La plupart des pays de la région présentent des niveaux élevés de pauvreté, exacerbés par une série de risques, notamment la sécheresse, les inondations, les conflits et les déplacements. Plusieurs pays sont touchés de manière disproportionnée par le changement climatique, qui accentue les vulnérabilités sous-jacentes et renforce les liens complexes entre pauvreté, insécurité alimentaire et malnutrition. En tant que multiplicateur de menaces, le changement climatique intensifie également les tensions et les conflits sociaux, politiques et économiques existants. La vulnérabilité, la pauvreté, la concurrence pour les ressources naturelles, les défis en matière de gouvernance et d'accès aux services publics, ainsi que le manque d'opportunités économiques ont distendu les liens sociaux et alimenté les conflits dans la région, notamment le terrorisme, l'extrémisme violent et les conflits intercommunautaires et socioéconomiques. Le manque de confiance dans le gouvernement (et entre les communautés), la marginalisation et les griefs profondément enracinés sont également répandus.²

La cohésion sociale est devenue un enjeu central dans la politique de développement et est particulièrement pertinente dans le contexte du Sahel.³ Les sociétés qui sont plus cohésives sont généralement plus résilientes aux chocs, notamment les catastrophes naturelles ou les crises de santé publique telles que la pandémie de COVID-19. La cohésion sociale peut également renforcer le développement communautaire en facilitant la gestion et la création collective des biens publics. Enfin, elle contribue à la paix sociale.

La protection sociale peut jouer un rôle clé dans l'amélioration de la cohésion sociale. Les gouvernements s'engagent de plus en plus à lutter durablement contre la pauvreté et la vulnérabilité en développant leurs systèmes de protection sociale. Les programmes de protection sociale ont démontré des impacts positifs sur un large éventail de résultats pour les bénéficiaires, tels que la consommation, la sécurité alimentaire, la nutrition, la productivité, la résilience face au changement climatique, ainsi que l'accès aux services de santé et d'éducation. Ils produisent également des effets positifs sur les économies locales, profitant aux communautés au-delà des bénéficiaires.⁴ En plus de ces impacts bien documentés, les données indiquent que la protection sociale peut jouer un rôle important dans l'amélioration de la cohésion sociale.⁵ Par exemple, les filets sociaux peuvent contribuer à renforcer la confiance institutionnelle et le contrat social entre les citoyens et l'État. Ils peuvent également renforcer la confiance au sein des communautés et entre les groupes, tout en favorisant une coopération accrue. Enfin, ils peuvent contribuer à renforcer l'unité et la paix.

² Dieng (2021).

³ Sharma et Menke (2024) ; Burchi et coll. (2022) ; Abrams et al. (2020) ; et Townshend et al. (2015).

⁴ [Programme de protection sociale adaptative au Sahel \(2024\)](#).

⁵ Carter et coll. (2019) ; Burchi et coll. (2022) ; et PNUD (2016), cité dans Carter et al. (2019).

1.2. Le projet de recherche conjoint BM/PAM/UNICEF

Dans le cadre de leur soutien continu à la protection sociale au Sahel, la Banque mondiale, le PAM et l'UNICEF ont conçu un projet de recherche conjoint visant à identifier les liens entre la protection sociale et la cohésion sociale. Cette recherche vise à combler le manque de données probantes sur les impacts de la protection sociale sur la cohésion sociale au Sahel et à fournir des recommandations sur la manière d'adapter la conception et la mise en œuvre des programmes de protection sociale afin de maximiser leur potentiel positif et d'éviter tout impact négatif.

Les résultats seront utiles pour éclairer la conception des programmes de protection sociale (par exemple, les critères d'éligibilité, les montants des transferts ou les services complémentaires) et le choix des modalités de mise en œuvre (par exemple, les mécanismes de ciblage, la communication ou les dispositifs de rétroaction). Ceci est particulièrement pertinent pour les décideurs et praticiens de la protection sociale au Sahel, où la cohésion sociale dans de nombreux pays est érodée par les impacts combinés des conflits, du changement climatique et des déplacements. Disposer de données probantes sur les impacts positifs peut aussi renforcer le plaidoyer en faveur de l'investissement dans la protection sociale.

Le projet comprend trois éléments complémentaires (voir ci-dessous pour plus de détails) : (i) un examen systématique des données probantes disponibles sur l'ampleur et la nature des impacts de la protection sociale sur la cohésion sociale au Sahel ; (ii) une analyse qualitative dans certains pays afin d'identifier les caractéristiques de conception et de mise en œuvre susceptibles de favoriser des effets positifs des programmes de protection sociale sur la cohésion sociale ; et (iii) une analyse des données issues des évaluations d'impact, passées et en cours, des programmes de protection sociale au Sahel afin de quantifier les effets sur différentes dimensions de la cohésion sociale.

2. Cadre conceptuel : liens entre la protection sociale et la cohésion sociale

2.1. Quelles sont les dimensions de la cohésion sociale ?

Bien qu'il n'existe pas de définition unique, le terme *cohésion sociale* désigne généralement les relations entre les membres d'une société ainsi qu'entre ces derniers et l'État. En s'appuyant sur la définition proposée par Leininger et al. (2021), ce projet de recherche considère la cohésion sociale comme « les relations verticales et horizontales entre les membres de la société et de l'État, caractérisées par un ensemble d'attitudes et de normes qui incluent la confiance, une identité inclusive et la coopération pour le bien commun », telles qu'illustrées dans la Figure 1.

Figure 1. Trois attributs de la cohésion sociale.



La confiance renvoie à la capacité des individus à accorder leur confiance à d'autres personnes, qu'elles appartiennent ou non à leurs cercles sociaux, ainsi qu'à la confiance envers l'État et ses institutions, tant locales que nationales.

On parle d'**identité inclusive** lorsque les individus peuvent s'identifier à divers groupes (par exemple, selon le sexe, la religion, le village, l'ethnicité), tout en partageant un sentiment d'appartenance à des identités plus larges, telles que l'identité nationale. Les différents groupes identitaires se tolèrent et se reconnaissent mutuellement, tandis que leurs droits sont protégés par l'État.

La coopération pour le bien commun désigne la coopération entre des personnes ou des groupes en vue d'atteindre des objectifs collectifs qui dépassent les intérêts individuels ou communautaires.

Source : D'après Leininger et al (2021).

Ces attributs peuvent être observés en relation avec trois dimensions différentes de la cohésion sociale, définies par le cadre conceptuel des « liens, ponts, connexions » (Figure 2).⁶ Les *liens* font référence aux relations entre les individus au sein d'une même communauté. Les *ponts* se rapportent aux relations entre individus appartenant à différentes communautés. Les *connexions* désignent les relations interactives entre les citoyens et l'État. Alors que les *liens* et les *ponts* représentent la cohésion sociale horizontale (entre les individus et les communautés), les connexions relèvent de la cohésion sociale verticale, c'est-à-dire la relation entre la société et les institutions publiques.

⁶ Chatterjee et al. (2023).

Figure 2. Trois dimensions de la cohésion sociale



Pour chacune de ces dimensions, on peut identifier des aspects de confiance, d'identité inclusive et de la coopération pour le bien commun.⁷ Par exemple :

- **Confiance** : Pour la dimension des liens, la confiance renvoie à la confiance entre les individus d'un même groupe ou communauté ; pour la dimension des ponts, elle concerne la confiance entre individus de différents groupes ou communautés ; et pour la dimension des connexions, elle désigne la confiance envers les institutions publiques.
- **Identité inclusive** : pour les dimensions de liens et de ponts, l'identité inclusive reflète la capacité des individus à avoir des identités multiples tout en coexistant de manière pacifique, au sein d'un groupe ou entre différents groupes. Pour la dimension des connexions, l'identité inclusive se traduit par le sentiment d'appartenance à une unité plus large, telle que la nation, malgré des identités de groupe distinctes.
- **Coopération pour le bien commun** : pour les dimensions de liens (au sein d'une communauté) ou de ponts (entre communautés), la coopération pour le bien commun se traduit par des efforts conjoints d'individus pour des biens bénéficiant à d'autres individus. Pour la dimension des connexions, elle implique la coopération avec l'État, par exemple à travers la participation de la communauté aux processus de ciblage dans le contexte des programmes de filets sociaux.

⁷ Chatterjee et al. (2023), Loewe et al. (2020), Loewe et Schuring (2021) et Leininger et al. (2021).

2.2. Voies par lesquelles les programmes de protection sociale peuvent affecter la cohésion sociale

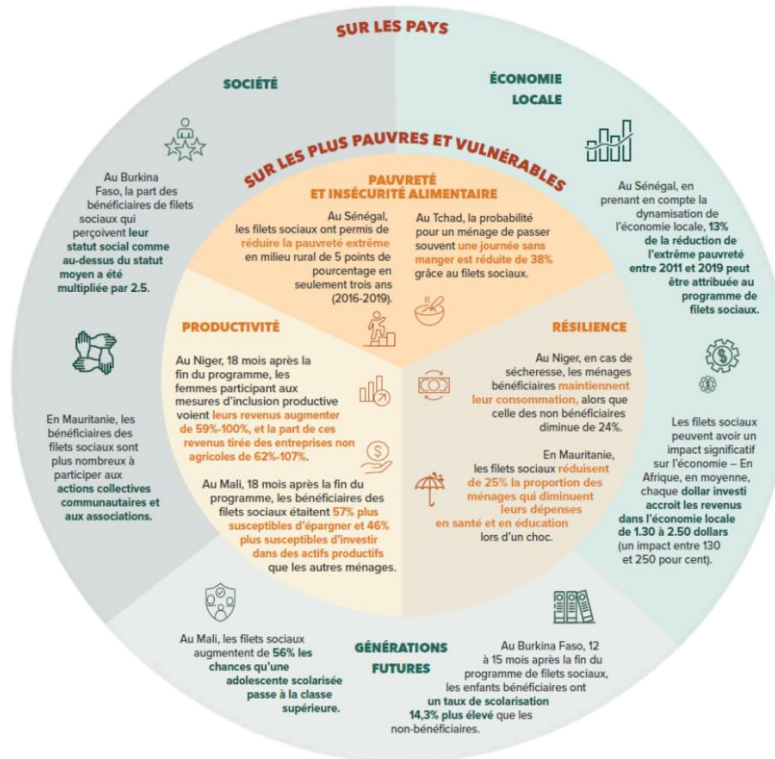
Dans l'ensemble, les données sur les programmes de protection sociale montrent qu'ils ont un impact sur un large éventail de résultats pour les bénéficiaires et les communautés. Des preuves solides provenant du Sahel indiquent que les programmes de protection sociale peuvent stimuler la consommation, la productivité et la résilience des ménages bénéficiaires, favoriser les investissements dans le capital humain, améliorer la santé et l'éducation des générations futures et renforcer les économies locales (voir Figure 3).

En plus de ces dimensions, les programmes de protection sociale peuvent également avoir des impacts sur plusieurs aspects de la cohésion sociale.⁸ Ils peuvent renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté, à un ensemble plus large de communautés, voire à une nation. Ces programmes peuvent rassembler des personnes autour d'activités bénéfiques pour leur communauté ou pour un groupe plus large de communautés. Ils peuvent également impliquer les communautés locales dans la gestion des programmes. L'augmentation du revenu et du statut social, liée aux effets des programmes de protection sociale sur l'inclusion productive et économique peut également entraîner participation accrue à la vie sociale.

Dans les États fragiles, les programmes ont le potentiel de contribuer à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix, créant ainsi un environnement plus stable pour la croissance et l'investissement. Selon leur conception et leur mise en œuvre, ils peuvent également renforcer la confiance au sein d'un groupe, entre les groupes ou envers les autorités, en consolidant la confiance institutionnelle et le contrat citoyen-État.

⁸ S'appuyant sur le PNUD (2016) cité dans Carter et al. (2019). DFID (2011).

Figure 3 : Impacts des programmes de protection sociale adaptative au Sahel.



Source : Programme de protection sociale adaptative du Sahel (2024)

En théorie, les programmes de protection sociale peuvent avoir des impacts à la fois positifs et négatifs sur différentes dimensions de la cohésion sociale. Des effets négatifs involontaires peuvent survenir, notamment chez les personnes qui n'ont pas été incluses en tant que bénéficiaires. L'ampleur et la nature de ces impacts dépendent souvent du contexte et de la manière dont le programme est conçu, communiqué et mis en œuvre. La Figure 4 illustre certaines des façons dont la protection sociale peut influencer la cohésion sociale, positivement ou négativement, selon les différentes dimensions.

Figure 4 : Exemples de voies de contribution de la protection sociale à la cohésion sociale.



Source : D'après Sharma et Menke (2024).

Remarque : Le texte en vert fait référence aux effets potentiels positifs, tandis que le texte en rouge fait référence aux effets potentiels négatifs.

2.3. Données probantes de l'impact de la protection sociale sur la cohésion sociale au Sahel

Afin d'identifier les lacunes de la recherche et de développer un cadre conceptuel pour orienter les travaux futurs, la première étape de ce projet de recherche a consisté en une revue de la littérature existante.⁹ Cette analyse a permis de cartographier les liens de causalité entre la protection sociale et la cohésion sociale au Sahel. En s'appuyant sur des cadres conceptuels existants, les résultats ont été organisés autour des trois composantes de la cohésion sociale – la confiance, l'identité inclusive et la coopération au service du bien commun, ainsi que des trois dimensions : le renforcement des liens (au sein des groupes), les ponts (entre les groupes) et les connexions (entre les citoyens et l'État) (voir Fig. 2).

Dans l'ensemble, la revue a montré que la protection sociale peut produire plusieurs effets positifs sur la cohésion sociale. Cependant, des impacts négatifs et des dynamiques inattendues peuvent également survenir. Les effets positifs dépendent souvent du choix de caractéristiques de conception et de mise en œuvre adaptées, ainsi que la prise en compte des conditions préexistantes de cohésion sociale. Dans l'ensemble, bien que certaines données existent sur les relations de renforcement de la dimension des liens au sein des groupes, les informations restent plus limitées concernant les dimensions de ponts et de connexions (Tableau 1).

Tableau 1 : Principales conclusions sur l'impact du filet social sur la cohésion sociale au Sahel

Données probantes sur les liens (relations horizontales au sein des groupes)

- En Mauritanie, le programme national de sécurité a renforcé la confiance et la coopération pour le bien commun, mais n'a pas montré d'impact sur d'autres dimensions, tels que l'identité inclusive.¹⁰
- Au Niger et au Burkina Faso, les données indiquent que les interventions d'inclusion économique complémentaires aux filets sociaux peuvent accroître la confiance, l'identité inclusive et la coopération pour le bien commun entre les bénéficiaires du programme.¹¹
- Au Mali et au Tchad, les données quantitatives et qualitatives indiquent que les bénéficiaires des filets sociaux partagent davantage leurs ressources avec les non-bénéficiaires, ce qui constitue un indicateur de coopération pour le bien commun et l'identité inclusive.¹²
- Au Burkina Faso et au Cameroun, des données qualitatives suggèrent que le partage des ressources est plus élevé et que l'animosité est plus faible entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires au sein des groupes de réfugiés.¹³

⁹ Sharma et Manke (2024).

¹⁰ Mauritanie Tekavoul Program Impact Evaluation Draft Results (non publié, 2023).

¹¹ Bossuroy et al, 2022 et Bossuroy et al, 2024.

¹² Rapport de mi-parcours de l'évaluation de l'ECR du programme de filet social au Mali (non publié, 2018), Della Guardia et al, 2022, et Schnitzer et al, 2022.

¹³ Della Guardia et al, 2024.

- Au Burkina Faso, les filets sociaux ont démontré leur capacité à améliorer le statut social subjectif des bénéficiaires.¹⁴
- Au Tchad et au Niger, les conflits sociaux et les tensions entre membres de la communauté (pouvant résulter d'une rupture de la confiance horizontale et/ou d'une diminution de l'identité inclusive ou de la confiance) peuvent soit s'intensifier, soit s'atténuer après l'introduction de filets sociaux, en fonction des facteurs contextuels préexistants.¹⁵

Données probantes sur les ponts (relations horizontales entre les groupes)

- Les impacts de la protection sociale sur le renforcement des liens entre les groupes déplacés et les communautés d'accueil n'ont pas été étudiés au Sahel.
- Cependant, des données probantes issues d'autres contextes fragiles suggèrent un succès limité dans l'amélioration des relations entre les réfugiés et les communautés d'accueil.¹⁶

Données probantes sur les connexions (relations verticales entre les citoyens et l'État)

- La perception de l'équité des processus de sélection parmi les personnes *non* bénéficiaires varie considérablement selon les programmes et les contextes – la proportion de ceux qui considèrent le processus comme équitable varie de 40 % au Sénégal à 75 % au Burkina Faso et au Niger.¹⁷
- Au Burkina Faso et au Cameroun, des données qualitatives suggèrent que la dimension de liaison de la cohésion sociale varie selon les acteurs auxquels les bénéficiaires attribuent le programme : la confiance verticale (envers l'État) et le sentiment d'identité inclusive (être citoyen, recevoir des prestations de l'État) sont renforcés lorsque le rôle du gouvernement est perçu comme fort (Cameroun) mais n'augmentent pas lorsque le rôle du gouvernement est moins clair pour les bénéficiaires (Burkina Faso).¹⁸

Source : Sharman et Menke (2024).

Les données probantes sur l'impact de la protection sociale sur la cohésion sociale au Sahel présentent des lacunes qui doivent être comblées afin de mieux comprendre ses effets.

Premièrement, les évaluations à grande échelle des programmes de protection sociale dans la région n'ont mesuré ces effets que chez les participants aux programmes, laissant souvent de côté les expériences et les points de vue des membres de la communauté qui n'ont pas été sélectionnés pour le programme. De plus, la plupart des données probantes concernent la cohésion sociale au sein des groupes, tandis que des informations restent limitées sur l'impact des programmes sur la cohésion entre groupes - en particulier entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil – ainsi que sur les liens entre les individus et l'État.

¹⁴ Akresh et al., 2016

¹⁵ Della Guardia et al, 2022

¹⁶ Zintl et Loewe. 2022. et Ferguson et al. 2022

¹⁷ Schnitzer et al., 2022 et Premand et Schnitzer, 2021.

¹⁸ Della Guardia et al, 2024.

3. Objectifs et dimensions clés du projet de recherche

3.1. Objectifs principaux et questions de recherche

Cette recherche vise à combler les lacunes en matière de données probantes sur les impacts de la protection sociale sur la cohésion sociale au Sahel et à fournir des recommandations sur la manière d'adapter la conception et la mise en œuvre des programmes de protection sociale afin de maximiser les effets positifs et de limiter les impacts négatifs. Pour ce faire, le projet de recherche propose de se concentrer sur les questions clés suivantes :

- **Direction et ampleur des impacts** : Quelles sont les orientations et l'ampleur des impacts des interventions de protection sociale sur les différentes formes de cohésion sociale (au sein des groupes, entre les groupes et entre les citoyens et l'État) ainsi que sur les différents attributs de la cohésion sociale (coopération, confiance, identité inclusive) ?
- **Caractéristiques de la conception et de l'exécution** : Comment les caractéristiques et les pratiques de conception et de mise en œuvre des programmes influent-elles sur les résultats en matière de cohésion sociale ? Quelles caractéristiques tendent à générer des impacts positifs ou négatifs plus marqués ?
- **Perceptions des participants** : Quels facteurs sont perçus par les bénéficiaires et autres parties prenantes comme ayant contribué aux impacts des programmes de protection sociale sur la cohésion sociale ?
- **Rôle de l'État** : Dans quelle mesure est-il important qu'un programme de protection sociale soit perçu comme étant piloté et mis en œuvre par le gouvernement seul ou avec d'autres acteurs intervenant dans le financement ou la mise en œuvre ? Quelle est l'importance de la fiabilité et de la pérennité institutionnelle des programmes ?
- **Conditions dans lesquelles les effets se matérialisent** : Quels facteurs contextuels sont susceptibles d'influencer l'impact des programmes de protection sociale sur la cohésion sociale et comment ces effets se manifestent-ils ?

3.2 Méthodes de recherche proposées

Le projet de recherche s'appuie sur la complémentarité de trois approches méthodologiques de recherche – qualitatives et quantitatives – dont les résultats seront combinés dans un rapport final :

- (1) **Un examen systématique** des données probantes sur l'ampleur et de l'orientation des impacts de la protection sociale sur la cohésion sociale au Sahel. Cette revue de la littérature, désormais achevée (Sharman et Menke. 2024), a servi à façonner le cadre conceptuel du projet de recherche et d'orienter la formulation des questions de recherche pour l'analyse qualitative.
- (2) **Une analyse qualitative**, fondée sur la collecte de données primaires et secondaires dans des pays sélectionnés, visant à identifier les caractéristiques de conception et de mise en œuvre

susceptibles de favoriser les effets positifs des programmes de protection sociale sur la cohésion sociale, ainsi que le rôle joué par les facteurs contextuels.

- (3) **Une analyse quantitative** des données des évaluations d'impact passées et en cours des programmes de protection sociale au Sahel, mobilisant des échantillons de plus grande taille afin de quantifier les effets sur différentes dimensions de la cohésion sociale et de combler certaines des lacunes existantes en matière des données probantes.

L'analyse qualitative repose sur une étude de terrain visant à identifier les impacts et les interconnexions des facteurs contextuels, les caractéristiques de conception et les modalités de mise en œuvre des programmes de protection sociale sur la cohésion sociale. Elle comprendra trois volets :

- Un examen documentaire des informations relatives aux caractéristiques des programmes et aux facteurs contextuels liés aux sites d'étude ;
- Des entretiens avec des informateurs clés, notamment des autorités nationales et locales, des représentants communautaires et des responsables de la mise en œuvre du programme ;
- Des discussions de groupe et des entretiens individuels avec des bénéficiaires et des non-bénéficiaires du programme.

La recherche de terrain sera conduite dans au moins deux sites au Tchad et en Mauritanie afin de saisir la diversité des contextes en termes de régions, de moyens de subsistance, de groupes socioculturels et de dynamiques de conflit (Tableau 2). Elle portera en priorité sur les programmes présentant un certain niveau d'appropriation nationale (afin d'examiner la dimension verticale de la cohésion sociale) ainsi qu'un certain degré de maturité et de longévité suffisant (en partant du principe que les effets sur la cohésion sociale se manifestent dans la durée).

Tableau 2 : Aperçu des pays, des programmes et des sites de recherche pour la composante qualitative

Pays	Programmes	Sites de recherche potentiels	Orientation potentielle dans le cadre de la recherche
Tchad	Programme d'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil (PARCA)	Les régions du Kanem et du Bahr El Gazal (à l'ouest, lac Tchad) et la région de Quaddaï (à l'est) pour saisir les différents contextes culturels des communautés qui accueillent des réfugiés	Effets du programme sur la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil.
Mauritanie	Programme national de protection sociale (Tekavoul) et Programme national d'intervention en période de soudure (El Maouna)	Deux localités : la région du Gorgol au sud, qui connaît une grande pauvreté et une grande insécurité alimentaire, et la région du Hodh Charqui à l'est, où les réfugiés sont inclus dans le filet social	La localité du sud offre un point de comparaison avec l'analyse quantitative, tandis que l'inclusion des réfugiés à l'est offre un point de comparaison avec l'étude du Tchad.
	Allocation d'invalidité du MASEF	Nouakchott	Le contexte urbain ajoute différentes dimensions d'analyse, avec une attention potentielle portée sur la mesure dans laquelle le soutien du programme favorise un sentiment de cohésion sociale plus large (liens horizontaux au sein des quartiers, identité nationale partagée et confiance envers l'État parmi les personnes en situation de handicap)

L'analyse quantitative vise à renforcer la base de données probantes quantifiant les effets causaux de la protection sociale sur les différentes dimensions de la cohésion sociale au Sahel. L'analyse portera sur les programmes ayant fait l'objet d'évaluations d'impact rigoureuses, afin de fournir une base solide pour mesurer les effets de cohésion sociale attribuables à des interventions spécifiques. Le processus commencera par l'identification d'options potentielles parmi un inventaire de 26 programmes de protection sociale mis en œuvre dans les pays sahéliers ces dernières années. Les programmes seront ensuite filtrés en fonction de l'existence d'évaluations d'impact robustes, et l'identification de variables dans les ensembles de données disponibles pouvant être utilisées pour estimer certaines dimensions de la cohésion sociale. Une fois les programmes identifiés, l'équipe de recherche cherchera à obtenir l'accès aux bases de données correspondantes et les analysera afin d'évaluer les effets de la protection sociale adaptative sur la cohésion sociale.

Le projet de recherche aboutira à une série de produits visant à éclairer la conception et la mise en œuvre des futurs programmes de protection sociale. Sur la base des trois composantes méthodologiques, les résultats du projet de recherche comprendront (1) l'examen des données probantes (déjà publiée), (2) des études de cas pour les sites étudiés, (3) des notes techniques sur les données probantes quantitatives, ainsi que (4) un document de synthèse global formulant des recommandations sur la manière d'adapter les caractéristiques de conception et de mise en œuvre des programmes de protection sociale afin de renforcer leurs effets positifs sur la cohésion sociale au Sahel, tout en tenant compte des spécificités contextuelles.

4. Cadre conceptuel du projet de recherche

Trois principales conclusions issues de l'examen des données probantes à l'échelle mondiale et régionale ont orienté notre choix du cadre conceptuel de ce projet de recherche conjoint.¹⁹

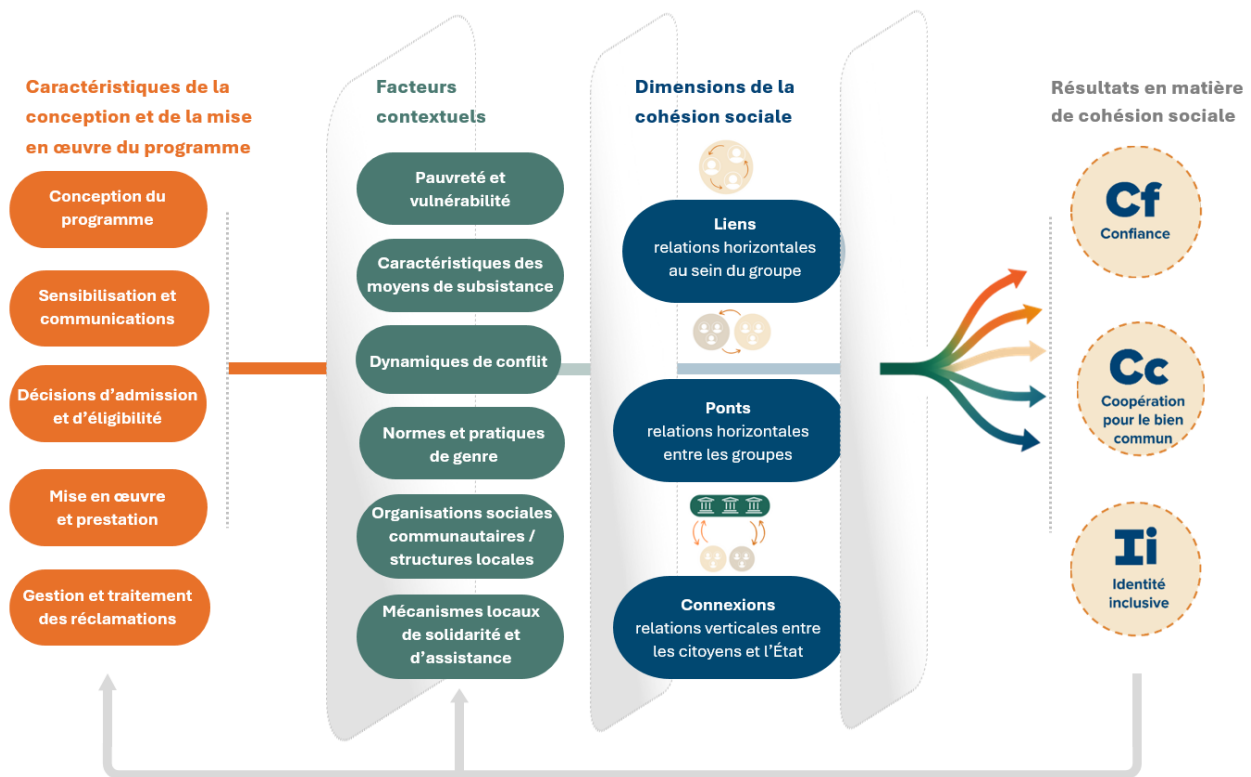
- (1) **Les données probantes soulignent l'importance déterminante de la conception et de la mise en œuvre des programmes.** Cela inclut, entre autres, les objectifs poursuivis par les programmes, la couverture, l'inclusivité, l'efficacité du ciblage, la fiabilité et la suffisance des prestations, la source de financement, ainsi que la communication, la transparence et l'efficacité des mécanismes de gestion des réclamations. Par ailleurs, l'échelle du programme conditionne son potentiel transformateur sur la cohésion sociale.
- (2) **Les données probantes montrent que les impacts des programmes de protection sociale sur la cohésion sociale sont dépendants du contexte.** Les résultats mettent en évidence l'importance des facteurs environnementaux favorables, notamment les cadres institutionnels locaux et la nature des relations entre les groupes sociaux. Par exemple, dans les contextes caractérisés par une cohésion sociale forte, les responsables gouvernementaux disposent de marges de manœuvre plus importantes pour mettre en œuvre les programmes, et ces programmes sont moins susceptibles de susciter du ressentiment. Dans l'ensemble, les niveaux existants de confiance, de coopération pour le bien commun et les sentiments d'identité inclusive, ainsi que la solidité des relations de liens et de ponts, servent de substrat sur lequel les programmes sont mis en œuvre.
- (3) **Les données probantes indiquent l'existence d'une relation circulaire entre la protection sociale et la cohésion sociale.** Certaines caractéristiques de conception et de mise en œuvre des programmes peuvent influencer - positivement ou négativement - les résultats en matière de cohésion sociale. En retour, les changements qui en découlent en matière de cohésion sociale peuvent façonner la capacité des programmes futurs à produire des effets positifs, ainsi qu'à adapter leurs caractéristiques de conception et de mise en œuvre de ces programmes.

¹⁹ Voir Adato (2000) ; Andrews et Kryeziu (2013) ; Attanasio et al. (2009) ; Attanasia et al. (2015) ; Babajanian et al., (2014) ; Beieryl et Dodlova (2022) ; Burchi et coll. (2022) ; Burchi et Roscioli (2022) ; Camacho (2014) ; FAO (2014) ; Lehmann et Masterson (2014) ; Köhler (2021) ; Loewe et al. (2020) ; Molyneux et coll. (2016) ; Pavanello et al. (2016) ; Recherche ORIMA (2020) ; Roelen (2017) ; Roxin et coll. (2020) ; Sumarto (2020) ; HCR (2019) ; Valli et al. (2019) ; et Zintl et Loewe (2022).

Sur la base de la définition de la cohésion sociale ainsi que des données probantes mondiales et régionales sur ses effets, nous adoptons le cadre conceptuel présenté à la Figure 5 pour ce projet de recherche. Ce cadre conceptuel met en évidence certains éléments de contexte et caractéristiques des programmes qui peuvent avoir une importance déterminante sur les résultats en matière de cohésion sociale. Le cadre propose que les caractéristiques du contexte et des programmes exercent une influence directe sur la cohésion sociale et interactive sur la cohésion sociale, dans une dynamique circulaire.

Premièrement, les caractéristiques des programmes, y compris les éléments de conception et les processus de mise en œuvre, peuvent contribuer – positivement ou négativement – à différentes dimensions de la cohésion sociale. Deuxièmement, les mécanismes par lesquels la protection sociale influe sur la cohésion sociale interagissent avec des facteurs contextuels, qui conditionnent la transmission et l’ampleur des impacts. Enfin, il y a une rétroaction entre la cohésion sociale et les facteurs contextuels : les évolutions de la cohésion sociale modifient à leur tour l’environnement dans lequel les programmes opèrent. En effet, les niveaux de confiance, de coopération au service du bien commun et les sentiments d’identité inclusive, ainsi que la force des liens, des ponts et des connexions au niveau local serviront de substrat sur lequel les futurs programmes de protection sociale seront mis en œuvre.

Figure 5. Cadre conceptuel du projet de recherche



4.1. Principales caractéristiques de la conception et de la mise en œuvre du programme

De multiples caractéristiques de conception et de mise en œuvre peuvent façonner l'impact des programmes de protection sociale sur la cohésion sociale. Comme mentionné précédemment, ces caractéristiques peuvent construire ou éroder les relations de confiance, d'identité inclusive et de coopération dans les trois dimensions de la cohésion sociale – les relations au sein des groupes, les relations entre les groupes et les relations avec l'État. Ces caractéristiques peuvent contribuer à différents éléments de la cohésion sociale et peuvent interagir les unes avec les autres pour produire de multiples effets. Dans le cadre de ce projet de recherche, nous avons regroupé ces caractéristiques en cinq catégories. Cette section propose une analyse des caractéristiques de conception et de mise en œuvre propres à chaque catégorie, en examinant certains des mécanismes par lesquels elles peuvent avoir un impact positif ou négatif sur différentes dimensions de la cohésion sociale.

(1) Conception du programme : objectifs, composantes, activités et avantages

Qu'est-ce que c'est ? Un élément essentiel de la conception des programmes de protection sociale est le choix des objectifs, des composantes et des activités. Les paramètres de conception comprennent également le montant des transferts, la fréquence, la durée, les mesures d'accompagnement, les critères de sortie ainsi que la fourniture de services supplémentaires. Ces choix de conception sont influencés par la politique nationale de protection sociale et par les objectifs du programme, eux-mêmes ancrés dans la compréhension des conditions et des besoins des bénéficiaires potentiels, ainsi que des contraintes auxquelles ils font face pour atteindre l'objectif adopté par le programme.

Pourquoi cela importe-t-il pour la cohésion sociale ? La conception d'un programme influence directement ses effets sur la cohésion sociale, indépendamment du fait que le programme vise ou non explicitement cet objectif.

- Des prestations conçues de manière à bénéficier équitablement à des groupes distincts, peuvent renforcer les ponts entre communautés.
- Les critères d'éligibilité peuvent potentiellement affecter toutes les dimensions de la cohésion sociale, notamment en influençant les perceptions d'équité et d'inclusion.
- L'alignement des activités du programme avec les besoins et priorités locaux (ou leur co-construction avec les communautés au niveau local) peut renforcer la confiance envers les autorités locales et nationales.
- Les prestations, telles que les transferts monétaires ou les activités d'inclusion économique, peuvent renforcer les liens intra-communautaires, en soutenant la résilience et la capacité des ménages à activer des mécanismes de solidarité locale.
- Enfin, certaines prestations peuvent être explicitement conçues pour contribuer au renforcement des relations sociales ou de la collaboration au sein des groupes ou entre groupes. Par exemple, cela peut se faire à travers la construction ou l'entretien d'actifs communautaires, les mesures d'accompagnement encourageant les relations de liens ou de ponts, la confiance intra ou intercommunautaire, le travail coopératif, ou encore les activités collectives pour le bien commun impliquant les bénéficiaires et d'autres membres de la communauté.

(2) Sensibilisation et communications au sujet du programme pendant la mise en œuvre

Qu'est-ce que c'est ? La sensibilisation et la communication sont essentielles tout au long de la mise en œuvre des programmes de protection sociale, depuis la phase initiale de sensibilisation au cours de laquelle les programmes communiquent sur les objectifs, la conception et les critères du programme jusqu'à la communication continue et à l'engagement communautaire tout au long de la mise en œuvre. Les caractéristiques de conception et de mise en œuvre comprennent notamment le plan de communication, avec une attention particulière portée sur la communication au niveau communautaire ; les acteurs impliqués dans la communication et leur capacité à relayer des messages clairs et adaptés aux différents publics ; les outils et canaux de communication utilisés et leur adéquation aux contextes locaux, y compris aux d'alphabétisation et aux langues parlées.

Pourquoi cela importe-t-il pour la cohésion sociale ? La manière dont la sensibilisation et la communication sont conçues et menées peut avoir des effets significatifs - positifs ou négatifs - sur la cohésion sociale. Une communication claire et inclusive est essentielle afin d'obtenir l'adhésion au programme et à ses caractéristiques (ses objectifs, sa conception et ses paramètres, ainsi que ses mécanismes de mise en œuvre), tant de la part des groupes de population qui en bénéficieront, mais aussi de ceux qui pourraient ne pas en bénéficier. Expliquer de manière transparente les choix d'inclusion et d'exclusion (par exemple, la participation des réfugiés dans un programme, la sélection de femmes ou de certains groupes spécifiques, ou le choix des types spécifiques d'activités). Une telle communication peut prévenir les malentendus, réduire les tensions et éviter les perceptions d'injustice. Lorsqu'elle est menée de manière cohérente, la communication peut également contribuer positivement au maintien et/ou au renforcement de la confiance entre les membres de la communauté, ainsi qu'entre la communauté et le gouvernement et/ou les agences de mise en œuvre. Elle peut aussi favoriser un sentiment d'identité inclusive et une volonté de collaborer pour le bien commun, promouvant ainsi les dimensions horizontales et verticales de la cohésion sociale à travers les relations de liens, de ponts et de connexions. Le manque de tels processus ouvre la voie à une possible érosion de la confiance à tous les niveaux.

(3) Décisions d'admission et d'éligibilité

Qu'est-ce que c'est ? L'une des premières phases de la mise en œuvre des programmes est l'identification de ses bénéficiaires. Ce processus comprend généralement plusieurs phases – depuis la définition de la population visée par le programme jusqu'à la définition des critères d'éligibilité et du processus de sélection, y compris le rôle que peuvent jouer que les communautés et les dirigeants locaux jouent. Dans de nombreux pays, la première étape consiste à mettre en place des registres sociaux, qui permettent à la fois l'identification des ménages à inclure dans le registre social et la collecte de données sur leurs conditions socioéconomiques. Par la suite, les programmes appliquent une série de critères de ciblage pour sélectionner les bénéficiaires – souvent en combinant un ciblage géographique, des critères catégoriels, une évaluation du bien-être (fondée sur une formule approximant le revenu, la consommation ou la vulnérabilité), ainsi qu'un processus de validation communautaire.

Pourquoi cela importe-t-il pour la cohésion sociale ? L'identification des bénéficiaires joue un rôle déterminant pour la cohésion sociale, car le degré de transparence et d'équité du processus influence

directement les sentiments d'inclusion ou d'exclusion, qui à leur tour peuvent soit renforcer ou éroder la cohésion sociale (identité inclusive et coopération pour le bien commun). Un processus équitable et transparent et bien compris peut renforcer le sentiment d'identité inclusive et de confiance chez les bénéficiaires, qui perçoivent que leurs besoins spécifiques reconnus, ce qui renforce les liens et les relations de liaison. À l'inverse, un processus mal compris ou perçu comme injuste peut engendrer des divisions, une érosion de la confiance et des relations entre bénéficiaires et non-bénéficiaires, ainsi qu'une érosion de la confiance et des relations avec l'État. En somme, ces décisions peuvent se traduire aussi bien par une plus grande intégration des bénéficiaires dans la communauté, et une amélioration de leurs statuts et de leurs réseaux sociaux, que par des conflits ou des tensions entre les groupes, selon la manière dont le processus est perçu et mis en œuvre.

(4) Mise en œuvre et prestation de services

Qu'est-ce que c'est ? Il s'agit de la manière dont toutes les activités du programme sont organisées – sensibilisation, inscription, sélection, création de groupes, organisation de sessions d'information, organisation des paiements et organisation des travaux publics, entre autres. Cela englobe également le choix de l'entité ou des acteurs responsables de la mise en œuvre et de la supervision des différentes activités – souvent une combinaison d'acteurs gouvernementaux centraux et locaux, des communautés et de leurs représentants, des ONG, des intermédiaires financiers, des entreprises et des OSC. Au-delà de la conception des activités, du choix des acteurs et des modalités de mise en œuvre, la distribution effective des prestations et des services ainsi que les comportements des acteurs impliqués dans cette distribution sont essentielles pour l'atteinte des impacts des programmes.

Pourquoi cela importe-t-il pour la cohésion sociale ? Certaines modalités peuvent encourager les relations de liens ou de ponts, la confiance intra- ou intergroupe, ou le travail coopératif. Par exemple, organiser les bénéficiaires par groupes pour des activités de communication visant au changement de comportement peut favoriser les relations de liens, tandis que l'ouverture de ces groupes aux non-bénéficiaires peut favoriser les relations de ponts. Les programmes peuvent avoir un objectif explicite d'effet sur la cohésion sociale (lorsque les caractéristiques de mise en œuvre sont conçues directement pour la renforcer), ou générer des impacts positifs ou négatifs de manière indirecte, sans viser explicitement cet objectif.

Dans certains cas, les communautés elles-mêmes participent à la mise en œuvre (par exemple dans le processus de pré-identification des ménages à inscrire dans les registres sociaux, la validation des principaux objectifs par les leaders communautaires, la validation des listes de ménages éligibles, et la mobilisation des bénéficiaires pour les sessions, entre autres). Le rôle perçu et le comportement des acteurs de mise en œuvre peuvent ainsi renforcer la confiance verticale et les relations de connexion, tout en favorisant un sentiment positif d'identité inclusive et la volonté de participer à des activités collaboratives. Si les processus de mise en œuvre manquent de transparence, sont perçus comme déviant par rapport à ce qui était prévu, ou incapables de fournir les appuis promis, les dimensions verticales de la confiance, l'identité inclusive et les relations de ponts peuvent être fragilisées.

(5) Gestion et traitement des réclamations

Qu'est-ce que c'est ? Tout au long de leur mise en œuvre, les programmes gèrent le parcours des bénéficiaires. Cela peut inclure des décisions de réévaluation ou de re-certification des bénéficiaires, d'accompagnement pour la sortie du programme, ou pour l'accès à leurs prestations. Les programmes mettent également en place des mécanismes de gestion des réclamations pour répondre aux préoccupations des bénéficiaires ou d'autres ménages : demandes d'informations, retours sur les activités, plaintes concernant l'inclusion ou exclusion du programme, retards dans la mise en œuvre, signalement d'abus, de harcèlement ou d'exploitation par les acteurs du programme, détournement de prestations, etc.

Pourquoi cela importe-t-il pour la cohésion sociale ? Des mécanismes solides et équitables de traitement des plaintes peuvent jouer un rôle important dans la réduction des conflits et le renforcement de la confiance. Ils peuvent même contribuer à résoudre des tensions qui dépassent le cadre du programme. À l'inverse, des processus de mise en œuvre perçus comme injustes, discriminatoires ou inéquitables peuvent entraîner une perte de confiance, d'identité inclusive ou de volonté de coopérer pour le bien commun. Ces effets peuvent être atténués par l'accès, pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires, à des mécanismes permettant d'exprimer leurs plaintes et par la fourniture rapide de réponses appropriées aux réclamations. De tels mécanismes peuvent contribuer à renforcer ou à réparer les relations de liens, de ponts et de connexions qui auraient pu être affaiblies en raison de torts perçus. S'appuyer sur les mécanismes locaux de résolution des conflits, auxquels les communautés font confiance, pourrait augmenter leur efficacité (par exemple, la composition du comité de traitement des plaintes et la manière dont ses membres sont sélectionnés).

4.2. Principales caractéristiques contextuelles susceptibles d'influencer les impacts de la protection sociale sur la cohésion sociale

Comme le montre le cadre conceptuel, les caractéristiques contextuelles de la communauté dans laquelle les programmes de protection sociale sont mis en œuvre ont une influence déterminante sur les résultats de ces programmes, y compris pour la cohésion sociale. Pour cette analyse, nous avons organisé les facteurs contextuels en six catégories. Le Tableau 3 met en évidence la manière dont chacune de ces catégories peut influencer la mise en œuvre, les résultats de la protection sociale et son impact sur la cohésion sociale.

Tableau 3. Implications du contexte local et des caractéristiques communautaires pour la protection sociale et la cohésion sociale

	Implications pour la mise en œuvre et les résultats de la protection sociale	Implications pour la cohésion sociale	Implications pour les impacts de la protection sociale sur la cohésion sociale
Organisation sociale de la communauté et structures de pouvoir locales	Peut influencer la sélection des bénéficiaires, la redistribution des prestations, le fonctionnement des mécanismes de traitement des plaintes, et la mise en œuvre globale du programme	Peut favoriser la cohésion entre les groupes ou la cohésion au sein d'un même groupe, mais peut aussi provoquer des divisions entre groupes, l'exclusion de certains groupes ou sous-groupes, voire des conflits	Peut affecter l'acceptabilité et la mise en œuvre du programme, en renforçant ou en diminuant les différentes dimensions de la cohésion sociale.
Caractéristiques des moyens de subsistance	Contribue aux profils de pauvreté/aux potentiels de résilience, à la mobilité de la main-d'œuvre et aux systèmes de production, éléments importants pour la conception du programme (y compris les mesures d'inclusion économique)	Peut influencer les mécanismes de solidarité et d'entraide locaux au sein des groupes de subsistance, ainsi que les formes d'échange et de coopération ou de conflit au sein des groupes ou entre eux	Peut contribuer à la cohésion sociale si les prestations bénéficient équitablement aux différents groupes, si les activités conjointes renforcent la coopération et la confiance, et si les programmes améliorent la résilience ou les mécanismes de solidarité
Dimensions et dynamiques de la pauvreté et de la vulnérabilité	Importantes pour les critères et processus de ciblage, la couverture des programmes et la conception des programmes (y compris les dispositifs adaptés aux chocs)	Les inégalités peuvent affaiblir les dimensions de la cohésion sociale ; l'exposition aux chocs peut perturber le tissu social ; les différences de richesse et de pouvoir peuvent entraîner des relations	L'efficacité des programmes dans la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité peut renforcer ou affaiblir la confiance envers les gouvernements locaux et nationaux et le

		de type clientéliste au sein des communautés	sentiment d'identité commune
Normes et mécanismes locaux de solidarité sociale et d'entraide	Peuvent influencer la mise en œuvre et les résultats (par exemple, les pratiques de redistribution influenceront l'impact d'un transfert au sein d'un ménage)	La force et la diversité des normes et mécanismes peuvent renforcer la cohésion sociale, en particulier au sein des groupes	Les programmes qui s'appuient sur ces mécanismes et les soutiennent peuvent contribuer à une cohésion sociale durable, surtout s'ils favorisent l'élargissement des solidarités entre les groupes
Normes et pratiques du genre	Importantes pour orienter une conception sensible au genre (y compris les mesures d'accompagnement et les mesures d'inclusion économique)	Les différences entre les sexes dans l'accès, l'utilisation et le contrôle des ressources ainsi que dans la prise de décision peuvent affecter toutes les dimensions de la cohésion sociale	Le degré de prise en compte du genre dans la conception et la mise en œuvre des programmes peut contribuer à la cohésion sociale
Dynamique de conflit et environnement post-conflit	Peuvent perturber la mise en œuvre et les résultats des programmes, et contribuer à des tensions au sein des communautés ou à des conflits autour des prestations du programme	Les griefs communs peuvent renforcer les relations au sein de certains groupes (tout en alimentant des conflits entre groupes). Les pratiques de gestion des conflits inter et intra-groupes sont également importantes pour la cohésion sociale	Une conception et une mise en œuvre des programmes sensibles aux conflits sont essentielles pour que les programmes contribuent à la cohésion sociale et évitent de nouvelles divisions et conflits

Bibliographie

- Abrams, D., F. Lalot, J. Broadwood, K. Davies Hayon, et I. Platts-Dunn (2020) *The social cohesion investment: Local areas that invested in social cohesion programmes are faring better in the midst of the Covid-19 pandemic*.
- Adato, M. (2000) *The impact of PROGRESA on community social relationships*. Washington, DC: International Food Policy Research Institute (IFT).
<https://ageconsearch.umn.edu/record/16015/files/mi00ad04.pdf>
- Akresh, R., de Walque, D., et Kazianga, H. (2016). *Evidence from a randomized evaluation of the household welfare impacts of conditional and unconditional cash transfers given to mothers or fathers* (Development Research Group Human Development and Public Services Team Working Paper 7730) Washington, DC : Banque mondiale.
- Andrews, C., et A. Kryeziu (2013) *Public works and the jobs agenda: Pathways for social cohesion?* Document de référence pour le World Development Report 2013.2013. Washington, DC : Banque mondiale.
- Attanasio, O., L. Pellerano, et S.P. Reyes (2009) *Building trust? Conditional cash transfer programmes and social capital*. *Fiscal Studies* 30 (2): 139–177.
- Attanasio, O., S. Polania-Reyes, et L. Pellerano (2015) *Building social capital: Conditional cash transfers and cooperation*. *Journal of Economic Behavior and Organization* 118: 22–39.
- Babajanian, B., J. Hagen-Zanker, et R Holmes (2014) *How do social protection and labour programmes contribute to social inclusion? Evidence from Afghanistan, Bangladesh, India, and Nepal*. Overseas Development Institute 2014.
- Beierl, S., et M. Dodlova (2022) *Public works programmes and cooperation for the common good: Evidence from Malawi*. *European Journal of Development Research* 2/2022.
- Bossuroy, T., Goldstein, M., Karimou, B. et al. Tackling psychosocial and capital constraints to alleviate poverty. *Nature* 605, 291–297 (2022). <https://doi.org/10.1038/s41586-022-04647-8>
- Bossuroy, Thomas, Dean Karlan, Harounan Kazianga, William Pariente, Patrick Premand, Christopher Udry, Julia Vaillant, Kelsey Wright. (2024). *Impact of the productive inclusion measures of the Burkin Naong Sa Ya program (2019-2020)*. (Sahel Adaptive Social Protection Program Technical Paper.) Washington, DC : Banque mondiale.
- Burchi, F., et F. Roscioli (2022) *Can integrated social protection programmes affect social cohesion? Mixed-methods evidence from Malawi*. *European Journal of Development Research* 2/2022.
- Burchi, F., Loewe, M., Malerba, D., and Leininger, J. (2022) *Disentangling the relationship between social protection and social cohesion: Introduction to the special issue*. *The European Journal of Development Research, Vol 34, pp 1195-1215*
- Camacho, L. 2014. *The effects of conditional cash transfers on social engagement and trust in institutions: evidence from Peru's Juntos Programme*. *DIE Discussion Paper 24/2014*. German Development Institute/ Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE).

- Carter, B., K. Roelen, S. Enfield et W. Avis (2019). *Social Protection Topic Guide. K4D Emerging Issues Report 18*. Brighton, Royaume-Uni : Institute of Development Studies.
- Chatterjee, S., M. Gassier et N. Myint (2023). *Leveraging Social Cohesion for Development Outcomes*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Della Guardia, A., M. Lake et P. Schnitzer (2022). *Selective inclusion in cash transfer programs: Unintended consequences for social cohesion*. *World Development* 157.
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X22001127>
- Della Guardia, A., M. Lake et M. Saidi (2024). *Social Protection in Contexts of Violence, Fragility and Forced Displacement: The case of Burkina Faso and Cameroon*. *Social Protection and Jobs Discussion Paper No. 2406*. Washington, DC : Banque mondiale.
- DFID (2011) *Cash Transfers – Evidence Paper*. DFID Policy Division.
- Dieng A. (2021) *The Sahel: Challenges and opportunities*. *International Review of the Red Cross*. 2021;103(918):765-779. doi:10.1017/S1816383122000339
- Evans, D.K., B. Holtemeyer, et K. Kosec (2019) *Cash transfers increase trust in local government*. *World Development* 114: 138–155.
- FAO (2014) *The economic impacts of cash transfer programmes in sub-Saharan Africa*. Rome : FAO.
- Ferguson et al. (2022). *Building Stability Between Host and Refugee Communities – Evidence from a TVET Program in Jordan and Lebanon*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Kim, J., R. Sheely et C. Schmidt (2020). *Social Capital and Social Cohesion Measurement Toolkit for Community Driven Development Operations*. Washington, DC : Mercy Corps et Banque mondiale.
- Köhler, G. (2021). *Effects of social protection interventions on social inclusion, social cohesion, and nation building*. Dans *The handbook on social protection systems*, dir. E. Schüring et M. Loewe, 636–646. Cheltenham : Edward Elgar Publishing.
- Lehmann, C. et D. Masterson (2014). *Emergency economies: The impact of cash assistance in Lebanon*. Beyrouth : International Rescue Committee
- Leininger, J., F. Burchi, C. Fiedler, K. Mross, D. Nowack, A. von Schiller, C. Sommer, C. Strupat et S. Ziaja (2021). *Social cohesion: A new definition and a proposal for its measurement in Africa*. *DIE Discussion Paper 31/2021*. Bonn : German Development Institute / Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE).
- Lindert, K., T. George Karippacheril, I. Rodriguez Caillava et K. Nishikawa Chavez (dir.) (2020). *Sourcebook on the Foundations of Social Protection Delivery Systems*. Washington, DC : Banque mondiale. doi:10.1596/978-1-4648-1577-5.
- Loewe, M. et E. Schüring (2021). *Introduction to the handbook of social protection systems*. Dans *Handbook on social protection systems*, ed. E. Schüring et M. Loewe, 1–35. Cheltenham : Edward Elgar.
- Loewe, M., T. Zintl, J. Fritzenkötter, V. Gantner, R. Kaltenbach et L. Pohl (2020). *Community effects of cash-for-work programmes in Jordan: Supporting social cohesion, more equitable gender roles and*

local economic development in contexts of flight and migration. DIE Studies 103. Bonn : German Development Institute / Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE).

Molyneux, M., W.N. Jones et F. Samuels (2016). *Can cash transfer programmes have “transformative” effects? Journal of Development Studies 52 (8) : 1087–1098.*

ORIMA Research et The Asia Foundation (2020). *Timor-Leste COVID-19 Survey: Round 2 July 2020.* Dili (Timor-Leste) et Canberra (Australie).

Pavanello, S., C. Watson, W. Onyango-Ouma et P. Bukuluki (2016). *Effects of cash transfers on community interactions: Emerging evidence. Journal of Development Studies 52 (8) : 1147.*

Premand, P. et P. Schnitzer (2021). *Efficiency, Legitimacy, and Impacts of Targeting Methods: Evidence from an Experiment in Niger. The World Bank Economic Review 35 (4) : 892–920.*
<https://doi.org/10.1093/wber/lhaa019>

Premand, P. et O. Barry (2022). *Behavioral change promotion, cash transfers and early childhood development: Experimental evidence from a government program in a low-income setting. World Bank Policy Research Working Paper 9368.*

Roelen, K. (2017). *Shame, poverty and social protection. IDS Working Paper 489.* Brighton : Institute of Development Studies.

Roxin, H., A. Kocks, R. Wedel, N. Herforth et T. Wencker (2021). *Effectiveness of German development cooperation in dealing with conflict-driven migration crises. Résumé exécutif.* Bonn : German Institute for Development Evaluation (DEval).

SASPP (2024) *Strong Impacts of Adaptive Social Protection in the Sahel’.* *Sahel Adaptive Social Protection Program* <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/c132eb4f7f6d589a67d865b5cd3bc77a-0010052024/original/EN-VER-Infographic-Final.pdf>

Schnitzer, Pascale, Anne Della Guardia, et Milli Lake. 2022. *Targeting in Ultra Poor Settings: Evidence from six countries in rural Sahel.* SASPP Policy Note Series. Note 4.

Sharman, A. et Menke, J. (Sept 2024) *How does social protection impact social cohesion in the Sahel? A review of existing evidence and gaps.* SASPP Technical Paper Series/Special Edition Sahel Adaptive Social Protection Program; UNICEF; World Bank, WFP.
<https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/168f4d7e-53bb-4279-9af0-839cb9f68152/content>

Sumarto, S. (2020) *Welfare and conflict: Policy failure in the Indonesian cash transfer.* Journal of Social Policy 1: 1–19.

Townshend, I., O. Awosoga, J. Kulig, and H. Fan (2015) *Social cohesion and resilience across communities that have experienced a disaster.* Natural Hazards 76 (2): 913–938.

PNUD (UNDP) (2016). *Leaving No One Behind: A Social Protection Primer for Practitioners.* Cité dans Carter, B., K. Roelen, S. Enfield et W. Avis (2019). *Social Protection Topic Guide. K4D Emerging Issues Report 18.* Brighton : Institute of Development Studies.

HCR (UNHCR) (2019). *Effects of cash on social cohesion in Kalobyei settlement, Kenya: A do no harm assessment.* Nairobi : Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Valli, E., A. Peterman et M. Hidrobo (2019). *Economic transfers and social cohesion in a refugee-hosting setting*. *Journal of Development Studies* 55 (sup1) : 128–146.

Zintl, T. et M. Loewe (2022). *More than the sum of its parts: Donor-sponsored Cash-for-Work Programmes and social cohesion in Jordanian communities hosting Syrian refugees*. *European Journal of Development Research* 2/2022.

© 2025 Banque internationale pour la reconstruction et le développement / la Banque mondiale
1818 H Steet NW
Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Site web: www.worldbank.org

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les constatations, interprétations et conclusions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Banque mondiale, de ses Administrateurs, ou des gouvernements qu'ils représentent.

La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou incohérences qui pourraient apparaître dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation ou du défaut d'utilisation des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentées dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent document n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement qu'elle reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue, ni n'implique, ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ou comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. Parce que la Banque mondiale encourage la diffusion de son savoir, le présent ouvrage peut être reproduit, en intégralité ou en partie, à des fins non commerciales, dès lors que sa paternité est pleinement reconnue.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, s'adresser à World Bank Publications, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; télécopie : 202-522-2625 ; courriel : pubrights@worldbank.org

Remerciements

Le Programme de Protection Social Adaptative au Sahel, [PPSAS](#) est un fonds fiduciaire multi-bailleurs géré par la Banque mondiale. Il vise à renforcer les systèmes de protection sociale adaptative dans le Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) afin d'améliorer la résilience des ménages et des communautés pauvres et vulnérables face aux impacts du changement climatique.

Le programme est appuyé par l'Allemagne, le Danemark, la France et le Royaume-Uni.